

## A PROPOS DES FOYERS RURAUX

(Complément à l'article de François dans le numéro 11-12 de « l'Éducateur »)

Le tableau que notre camarade François nous a dressé du Foyer Rural étant incomplet (ceci dit sans critique), il m'a semblé nécessaire de le préciser. Et, si je me permets cette mise au point, c'est que j'anime un Foyer, fondé en avril 1947 et agréé sous le n° 243.

Envisageons les divers aspects du problème.

### 1° Avantages du Foyer Rural :

Au point de vue matériel, dès votre agrément, vous recevrez du Ministère de l'Agriculture une subvention, soit en argent, soit sous forme d'un appareil de cinéma (celui-ci ayant une valeur beaucoup plus grande que l'aide en argent). Mais, attention ! L'appareil ne restera pas toujours neuf ; il y aura, un jour, des réparations, parfois importantes. De plus, il est livré nu ; il faut, au départ, se procurer les accessoires indispensables (40 à 50.000 francs, actuellement). Enfin, il se posera bientôt la question des films. Tant que vous restez dans le documentaire, c'est assez simple et la question financière est facile à régler ; mais, si vous vous lancez dans le « grand film », il faut étudier la question avec soin afin de ne pas avoir de déboires (le mieux est de suivre les conseils de quelques anciens).

Mais, c'est sans doute sur le plan spirituel et moral que les avantages du Foyer Rural sont les plus grands. Le fait de grouper dans une association bien vivante la majorité de notre village et une partie des villages voisins est, pour l'instituteur animateur du Foyer Rural, une force incontestable. Son activité crée un climat favorable à son école et à l'école en général. C'est un point de vue très important à l'heure actuelle ; il convient d'en tenir largement compte.

### 2° Le travail de l'animateur :

Evidemment, les diverses activités du F. R. cinéma, théâtre, sports, voyages, causeries, etc., obligent l'animateur à être constamment sur la brèche. Son habileté consistera donc à se décharger petit à petit d'une partie de son travail sur des collaborateurs sûrs. Bien sûr, toutes les difficultés se ramèneront toujours à lui, mais il sera au moins dispensé de nombreuses tâches matérielles.

Par exemple, au F. R. de Missy-sur-Aisne (245 habitants), la question des opérateurs de cinéma est réglée depuis longtemps, alors qu'au début, c'était moi qui devais assurer ce service.

Pour les fêtes, ce sont deux jeunes filles (collégiennes), qui s'occupent exclusivement des danses : choix, répétitions, costumes, etc.

Pour les questions financières, le Trésorier tient ses registres et le compte chèque postal sans aucune aide.

Pour la question contributions, droits d'auteurs (et c'est important), j'ai une jeune fille qui s'en occupe avec beaucoup d'habileté.

Peut-être que, dans votre situation, vous ne trouverez pas les mêmes appuis, mais vous en trouverez, c'est sûr.

3° Ce travail de l'instituteur au sein du Foyer Rural, pose d'ailleurs un problème important : la rétribution des heures passées à cette activité post-scolaire.

En 1948, l'Inspection Académique de l'Aisne avait demandé à chacun de nous de lui fournir un décompte du temps consacré au F. R. Sans nous concerter, nous étions tous arrivés à un total variant entre 800 et 1.000 heures par an (car une partie du travail se fait pendant les vacances scolaires). Il est possible que ce chiffre serait maintenant légèrement plus faible, car nous avons tous plus d'expérience qu'en 1948, mais de toute façon il reste tout de même important.

Il faut donc poser la question clairement : ce travail doit-il être rémunéré et comment ? Jusqu'ici il ne semble pas qu'elle ait été soulevée, et pourtant il est juste qu'elle le soit, car si certains collègues nous admirent, beaucoup se moquent de nous et même critiquent ce travail « pour le roi de Prusse ».

4° Conclusion : Tous les problèmes intéressants les F. R. n'ont pas été abordés. Il reste en particulier ceux du local, des affiliations à diverses fédérations, du conseil d'administration, etc.... Néanmoins, les grandes lignes ont été dégagées. Les jeunes et les novices ont pu, je pense, se rendre compte par ces quelques lignes que la tâche, si elle est belle, n'est tout de même pas facile. Il ne suffit pas de créer un Foyer Rural, il faut savoir l'animer.

CENDRA, Missy-s-Aisne.

---

## DOCUMENTATION

Documentation, cela peut être tout ou très peu. Très peu si l'on n'envisage ce travail que comme une simple compilation ; comme une seule recherche de gravures sur un sujet déterminé...

Pourtant, à notre avis, même ceci n'est pas négligeable. Car un enfant de 10 à 14 ans qui sait choisir le texte qui lui est nécessaire, qui sait sélectionner la gravure traduisant exactement ce qu'il veut exprimer ou résumer (texte et gravure qui lui permettent de faire la synthèse d'une idée) cela dénote chez cet enfant une certaine intelligence, une certaine culture.

N'oublions pas que pour aboutir seulement à ce résultat, il faut que l'esprit de l'enfant soit apte à un travail d'analyse et de synthèse,